

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
17 février, 1882.

Le comité mixte des deux Chambres concernant les impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son second rapport :—

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Etat des paiements portés aux dépenses imprévues, en vertu d'arrêtés du Conseil, depuis le 1^{er} juillet, 1881, jusqu'à date, conformément à l'acte 44 *Victoria*, chap. tre 2, cédula B. (No. 15).

Rapport du bibliothécaire du Parlement. (No. 13). (Dans les documents de la session seulement).

Second rapport de la commission du service civil, datée d'Ottawa, le 28 juillet 1881. (No. 32).

Memorandum de la minorité de la commission du service civil, signé par MM. *Taché* et *Tilton*, membres de la dite commission. (No. 32a). (Ces deux documents devront être imprimés en nombre suffisant pour en donner deux copies extra aux députés.)

Etat de toutes les indemnités et gratifications octroyées depuis la date du dernier état, en vertu de l'acte 33 *Vict.*, chap. 4, intitulé : " Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du *Canada*, en pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées. " (No. 33).

Etat des mandats spéciaux émis par le gouverneur-général conformément à l'acte 41 *Victoria*, chapitre 7, clause 32, pour l'exercice 1880-81 ; et un état semblable pour l'exercice 1881-82. (No. 34).

Réponse à ordre,—Etat indiquant, en détail, les dépenses encourues par les divers membres du gouvernement, et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement ou payées par le gouvernement, qui ont été envoyées en Angleterre, ou ailleurs, dans l'intérêt du gouvernement, depuis le 10 février, 1880, jusqu'à date. (No. 35).

Réponse à adresse,—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement d'*Ontario* et les autorités fédérales au sujet de l'arbitrage des limites. (No. 37).

Réponse à adresse,—Copie de tous documents et de toute correspondance qui n'ont pas encore été soumis à cette Chambre au sujet des limites nord et ouest d'*Ontario*. (No. 37a.)

Votre comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à ordre,—État des recettes et dépenses de la Cie du chemin de fer Grand Occidental au sujet du havre de *Port-Stanley* pendant l'année dernière ; aussi, copie de toute correspondance relative à la perte du bateau-remorqueur *Hall*, dans le havre de *Port-Stanley*, en novembre dernier. (No. 19).

Réponse à adresse,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et différentes personnes, au sujet de l'établissement entre *Québec* et *Lévis*, d'un système de bateaux traversiers devant relier l'Intercolonial au chemin de fer de *Québec*, *Montréal*, *Ottawa* et Occidental ; etc., etc. (No. 23).

Réponse à ordre,—Copie de tout contrat ou marché passé entre le nommé *Ham McMicken*, agissant en son propre nom, ou au nom d'une prétendue compagnie, ou comme agent, et *T. J. Lynskey*, surintendant de la ligne du chemin de fer du *Pacifique* canadien, de *Emerson* à *St. Boniface*, concernant le voiturage et la livraison, à *Winnipeg*, des marchandises transportées par le chemin de fer, etc., etc. (No. 24.)